

HAUTE - GARONNE

CASTELNAU-D'ESTRÉTEFONDS

Edifice-Intitulé : Eglise paroissiale Saint-Martin.

Adresse exacte : 41, rue de l'église, 31620 Castelnau-d'Estrétefonds

Tél. 05.61.35.14.12

Désignation de l'orgue : Grand-Orgue.

Emplacement dans l'édifice : Fond de la nef de l'église au-dessus porte d'entrée.

Position : Sur tribune.



Propriétaire : Commune

Personne ayant la clef : Monsieur le Curé.

Organiste (s) Titulaire (s) : Madame Avataneo. - tél. 05.61.82.13.28 ; Alain Andorno.

Entretien : régulier par Gérard Bancells

Protection monuments historiques : classé monument historique le 15 octobre 1992

I – HISTORIQUE :

L'orgue de Castelnau d'Estrétefonds a été primitivement construit pour le couvent des Carmes de Bagnères de Bigorre par Aristide Cavaillé-Coll et livré le 1^{er} janvier 1857. Il comporte depuis l'origine deux claviers de 54 notes et un pédalier en tirasses de 20 notes avec 6 jeux au grand-orgue et 14 jeux au récit expressif. Il semble bien d'après une gravure ancienne qu'à cette époque l'orgue ait été en deux corps. On sait que le P. Hermann vint tenir l'orgue pendant plusieurs saisons thermales. En 1872, Jules Magen effectue des réparations. En 1880, le couvent est supprimé. L'orgue est alors racheté par une généreuse paroissienne de Castelnau-d'Estrétefonds, Madame Marguerite Raynaud, veuve Montès. Il est installé par les frères Magen dans l'église de Castelnau. L'achat et l'installation ayant coûté à la donatrice 15 000 F (12 000 F empruntés par hypothèque et 3000 F par lettre de change). L'inauguration eût lieu en janvier 1884, les frères Magen étant aux claviers de l'orgue. Le curé de l'époque, Jean-Marie Dordan était musicien puisque après son ordination en 1870, il dirigeait la maîtrise de la cathédrale. La tribune date de cette époque ; elle a été réalisée par les entrepreneurs Caussé et Gasc qui venaient d'achever le clocher. La tribune et l'orgue ont acquis alors les caractéristiques et l'aspect qu'ils ont conservés depuis. L'orgue tient en un seul buffet, élargi de 6 compartiments de 2 tuyaux chacun ; les claviers sont placés en console en avant du buffet, tournés vers la nef. Le nombre et la qualité des jeux restent les mêmes. La donatrice devait mourir l'année même de l'inauguration mais par testament établie le 4 août 1882 elle léguait à la fabrique une rente de 200 F affectée à l'organisation de chants religieux à l'église. Nous notons aussi la présence d'un orgue provisoire fourni par la maison Puget en 1881 à l'occasion de l'office du deuxième anniversaire de la mort M. le marquis de Cambolas, bienfaiteur de la commune de Castelnau-d'Estrétefonds. Entre 1887 et 1906 la fabrique dépense pour l'organiste, le souffleur et l'entretien de l'orgue une somme qui varie entre 50 et 130 F. L'inventaire mené en application de la loi de séparation de l'église et de l'état, le 17 février 1906, reconnaît l'orgue parmi les biens de la fabrique. Il est jugé en bon état. Puget dit avoir travaillé sur cet orgue en 1912. Messieurs Milic et Simon interviennent sur l'orgue en 1970. Leurs travaux ont consisté dans la mise en place d'un ventilateur électrique et le replacage des claviers. Une association « Joseph Montès » est créée en 1987. Le 16 août 1991, le maire de Castelnau, Monsieur Vidal, demande au directeur régional des affaires culturelles de Toulouse le classement de l'instrument parmi les monuments historiques. Ce classement est acquis le 15 octobre 1992. L'orgue est actuellement en cours de restauration. Celle-ci a été confiée à la maison Boisseau

II – DESCRIPTION DU BUFFET

Le buffet est néo-gothique flamboyant. Il compte 3 tourelles flanquée chacune de pilastres doubles contenant 2 tuyaux. Les tourelles sont de 4 tuyaux écussonnés. Elles sont surmontées de pyramides, d'une croix pour la centrale. Celle-ci est d'ailleurs la plus haute. Les 2 plate-faces sont doubles. Celles du bas ont 5 tuyaux. Celles du haut sont en 2 parties avec des tuyaux postiches. La décoration du soubassement est essentiellement faite par des panneaux moulurés. L'entablement est à 2 m 73. L'élargissement du buffet s'est effectué grâce à l'apport de 12 tuyaux de Magen, dont 8 sont chanoines. Les tuyaux des tourelles sont à écussons relevés, les autres présentent un aplatissement ogival, bien élancé pour ceux de Cavaillé-Coll, plus trapu pour ceux de Magen. Aucun tuyau de façade n'est muni d'oreilles, tous ceux qui parlent ont des fenêtres à l'arrière et sont accordés par encoche roulée pour la montre (22 tuyaux) et par entaille à découpe supérieur arrondie pour la gambe. La disposition des tuyaux de façade est la suivante (en regardant le buffet) :

Tourelles :

Tourelle Gauche								Tourelle centrale								Tourelle droite										
ch	ch	D#	C#	F	G		ch	ch	B	A	D#	C	C#	D		ch	ch	ch	ch	F#	E	C	D		ch	ch
		1	1	1	1				1	1	1	1	1	1						1	1	1	1			
		G	G	M	M				M	M	M	M	M	M						M	M	G	G			

Plat-faces :

Plate-face gauche										Plate-face droite									
D#	C#	B	A	C#	D#	F	G	A		ch	G#2	F#2	E	D	G#	A#	C	D	
2	2	1	1	2	2	2	2	2			2	2	2	2	1	1	2	2	

G	G	G	G	M	M	M	M	M			M	M	M	M	G	G	G	G
---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---

ch : chanoines ; M : Montre ; G : Gambe.

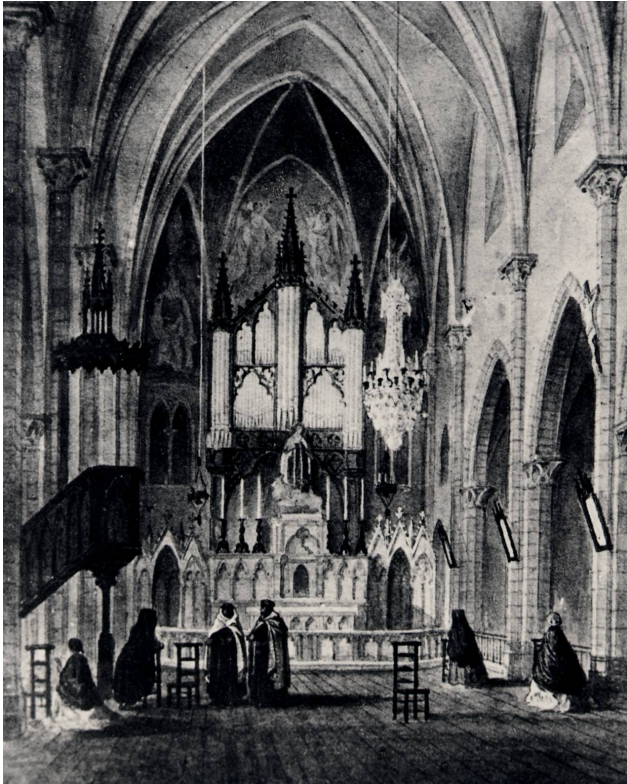
Ce buffet a été élargi par Magen. La façade a été augmenté de compartiments à deux tuyaux de part et d'autre de chaque tourelle, ce qui lui ajoute deux mètres environ. Les côtés pourraient être de Magen. Le soubassement présente un renforcement dans une vaste ouverture trilobée encadrée de deux colonnes et a été élargie en conséquence : flancs au-delà des colonnes, partie plane en haut de l'ouverture. Cette modification a permis de mettre l'orgue en harmonie avec la grande largeur du vaisseau de l'église de Castelnau. A l'arrière, au-dessus des réservoirs et un peu plus bas que le sommier de grand-orgue, les sommiers du récit sont enfermés dans une boîte expressive. La charpente du récit présente les caractéristiques des charpentes de Cavaillé : bâti en pitchpin, assemblé et boulonné supportant les réservoirs et les sommiers, assemblage en traits de Jupiter. La particularité ici réside dans la présence de panneaux fermant l'avant du bâti (ces panneaux devaient se trouver à l'arrière de l'orgue à Bagnères). Les côtés C et C# ont été inversés au Récit. En avant de ce bâti, le grand-orgue n'offre pas la même cohérence. De part et d'autre de la machine pneumatique des montants en sapin de Magen se raccordent à ceux, en chêne de Cavaillé-Coll pour porter l'arrière du sommier de grand-orgue, l'avant portant sur le buffet. La plupart des éléments des deux charpentent portent des marques au crayon datant du transfert de l'instrument.

III – DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Orgue avant son transfert à Castelnau.

- a) **Etat actuel** : En cours de restauration.
- b) **Acoustique** : bonne mais l'église est grande et l'instrument un peu juste pour un tel édifice – cependant la remise en état du vent devrait augmenter la puissance de l'instrument.
- c) **Composition actuelle** :

1 ^e Clavier Récit expr. 54 notes 14 jeux	2 ^e Clavier grand-orgue 54 notes 6 jeux	A l'allemande Pédale 25 notes	
Brd-Qtaton 16 Flûte harm. 8 Bourdon 8 Salicional 8 Gambe 8 Dulciana 4 Flûte octav. 4 Octavin 2 Plein jeu III Bombarde8/16 Trompette 8 Htbs/basson 8 Vx humaine 8 Clairon 4	Montre 8 Flûte harm. 8 Bourdon 8 Gambe 8 Prestant 4 Trompette 8	Pas de jeu propre	Tirasse GO Tirasse R Anches GO Anches R(b;d) Copula GO/R 8ve grave R Trémolo Expression



- d) **Analyse interne** :
 - 1e clavier – Récit expressif** – Cl à F5 – 54 notes. Tuyauterie disposée sur deux sommiers diatoniques. Les aigus vont vers le centre avec une allée centrale (le côté C est à l'arrière du côté C# de grand-orgue)
 - Voix humaine** 8 tuyaux en étain avec pieds en étoffe – noyaux carrés épaulés – anches Bertounèche – calottes entr'ouvertes – marques au poinçon – Cavaillé
 - Basson/Hauboïs** 8 30 dessus de Hautbois (à C 3) – noyaux ronds – anches Bertounèche – avec bagues sauf 12 dessus (F# 4 à F 5) – Basson : anches à larmes – tamponnés B G R. Cavaillé – tampons petites marques.

Bourdon	8	30 dessus à cheminée (à partir de C 3) et calottes mobiles – 6 suivants à calottes mobiles sans cheminées (F# 2 à B 2) – tuyaux en étain sur pieds étoffe – dents régulières – oreilles tampons Cavaillé – Basses en bois
Viole de gambe	8	42 tuyaux en étain sur pied étoffe sur sommier – tamponnée G R + note – Cavaillé – dents très fines – coupés sur le ton – 18 dessus sans oreilles (C 4 à G 5) – 12 basses en bois postés sur la chape. Le premier tuyau en métal est marqué à la main « Gambe de 8 du grand récit »
Flûte octavante	4	tuyaux en étain sur pieds étoffe au ton – 36 dessus octavants (F# 2 à F 5) – tamponnés FO + note – Cavaillé – 1° tuyau marqué « Flûte octavante grand récit » - oreilles – 2 trous harmoniques – dernière octave sans oreilles
Flûte harmonique	8	36 tuyaux en étain sur pieds étoffe – oreilles partout – dents – 25 dessus harmoniques avec deux trous (F 3 à F 5) – 1° tuyau marqué à la main « Flûte harmonique grand récit » - 18 tuyaux en bois ouverts postés sur les côtés, partie arrière de la boîte – les tuyaux de bois ouverts ont des bascules intérieures pour l'accord – les deux premiers tuyaux sont coudés – marques au poinçon – Cavaillé
Bourdon-Quintaton	16	18 dessus à cheminée et calottes mobiles (C 4 à F 5) – 12 suivants à calottes mobiles (C 3 à B 3) – tuyaux en étain sur pieds étoffe – dents et oreilles – marques au poinçon avec Q pour le jeu – le 4° C ne porte pas de marque, les tuyaux suivants sont décalés d'un demi-ton vers l'aigu pour grossir la taille (C# marqué C) – cette modification est due à Cavaillé – 24 basses en bois sur les côtés à l'extérieur de la boîte – tuyaux Cavaillé
Salicional	8	sur laye des anches – 36 dessus sur sommier au ton (F# 2 à F 5) – 18 dessus sans oreilles (C 4 à F 5) – marqués au poinçon S R – le premier tuyau est marqué à la main « Salicional grand récit » - 18 basses empruntées à la flûte harmonique – actuellement accordé en Voix Céleste
Dulciana	4	54 tuyaux sur sommier – au ton – tuyaux Cavaillé – marqués Du + note – 30 dessus sans oreilles (C 3 à F 5) – premier tuyau marqué à la main « 54 Dulciana grand récit »
Octavin	2	tuyaux au ton – 42 dessus harmoniques (C 2 à F 5) – 1° tuyau marqué à la main « Octavin 54 » - marques au poinçon – 30 dessus sans oreilles (C 3 à F 5) – tuyaux Cavaillé
Plein Jeu	3 rgs	Il s'agit en fait d'un Carillon : le rang 1 donne le 1' (C 4), le rang 2 donne le 1'1/3 (G 3), le rang 3 donne le 1'3/5 (E 3) – tuyaux en étain sur pieds étoffe de Cavaillé
Bombarde	16	Première octave en 8 – tuyaux en étain marqués avec tampon T B R + note – 26 premiers tuyaux avec boîte et noyaux carrés (C 1 à C# 2) – ensuite noyaux ronds avec bagues – de A# 4 à F 5 noyaux ronds – anches Bertounèche – très grosse taille – Cavaillé – Les râteliers et les châssis des anches sont en chêne
Trompette	8	Tuyaux Cavaillé – même facture que Bombarde – 18 dessus (C 4 à F 5) noyaux ronds – de C 2 à B 3 noyaux ronds avec bagues – basses avec noyaux carrés – marquage au poinçon T G R
Clairon	4	tuyaux Cavaillé – marqués C G R – les 5 dessus ont encore le corps du tuyau mais on a mis à l'intérieur des tuyaux à bouche (C# 5 à F 5) – 12 dessus en reprise harmonique – 4 premiers tuyaux avec boîtes et noyaux carrés – de E 1 à B 2 noyaux ronds avec bagues – ensuite noyaux ronds – anches Bertounèche – marquage au poinçon : C G R)

2e clavier – Grand-Orgue – C1 à F5 – 54 notes. Tuyauterie disposée diatoniquement avec aigus au centre sur un grand sommier avec petit plancher central. Disposition des jeux dans l'ordre du sommier depuis la façade :

Montre	8	32 tuyaux sur sommier (A# 2 à F 5) au ton - tuyaux en étain sur pied étoffe – premier tuyau marqué à la main « Montre de 8 » - tampons Cavaillé – dents régulières – 18 dessus sans oreilles (C 4 à F 5) – 22 tuyaux en façade – les fenêtres des tuyaux de façade sont rondes – les postages ont été rallongés par une pièce gravée
Gambe	8	38 tuyaux sur sommier et sur le ton (E 2 à F 5) – Basses en façade – poinçon Cavaillé – Sur le premier tuyau inscription à la main « Viola di Gamba de 8 ». 22 dessus sans oreilles (G# 3 à F 5) – corps étain sur pied étoffe – tuyaux Ca-

		vaillé – 4 tuyaux sont postés sur la chape avec aplatissage imprimé ogival munis d'entailles à bord supérieur arrondi.
Flûte harmonique	8	36 tuyaux sur sommier (F# 2 à F 5) – 26 dessus harmoniques (E 3 à F 5) – corps étain sur pied étoffe – dents – premier tuyau avec inscription « Flûte harmonique 36 notes » - oreilles partout – tuyaux tamponnés Cavaillé – 18 tuyaux en bois ouverts – les 10 premiers sur la pièce gravée la plus à l'extérieur, en sapin – les 6 suivants à l'avant de la pièce gravée la plus proche du sommier, les deux derniers sur la chape de la montre
Prestant	4	tuyaux en étain sur pied étoffe au ton – tampons Cavaillé – 54 tuyaux sur sommier – premier tuyau avec inscription « Prestant de 54 notes » - 26 dessus sans oreilles (E 3 à F 5) – pieds larges
Bourdon	8	30 dessus à cheminée (C 3 à F 5) – calottes mobiles – basses en bois sur les côtés – oreilles partout – sur le premier tuyau inscription « Bourdon de 8 » + tampon Cavaillé sur tous les tuyaux – les tuyaux en bois ont la lèvre inférieure en chêne avec vis rondes – les corps sont en pin et les pieds en pitchpin
Trompette	8	tuyaux en étain sans entailles – 14 premiers tuyaux (C 1 à C# 2) noyaux carrés avec boîtes – de D 2 à D# 4 noyaux en olive – anches Bertounèche – tuyaux de Cavaillé – marques au poinçon

Pédalier droit à l'allemande - (C1 à G2) - 20 notes.

Uniquement en tirasse

- e) **Tuyauterie** : entièrement de Cavaillé sauf quelques tuyaux de Magen – des tuyaux au ton dont quelques-uns seulement ont été déchirés par les accords – la tuyauterie est classique de Cavaillé avec corps en étain et pieds en étoffe – les dents sont régulières, moins nombreuses et plus profondes pour les bourdons – les noyaux d'anchemes sont en olive sauf pour les tuyaux les plus graves.

- f) **Accouplements** : GO / Récit

- g) **Tirasses** : GO et Récit

- h) **Combinaisons** : Appel Récit en basses ensemble et dessus. Appel et renvoi de la trompette du GO

- i) **Expression** : Récit par cuillère.

- j) **Trémolo-Tremblant** : Trémolo R

- k) **Divers** :



- l) **Console** : La console retournée en chêne est en avant du buffet. Elle est de Cavaillé ainsi que le banc avec dossier. L'organiste regarde la nef – Le podium est en sapin relié au buffet – le meuble est en chêne à décor gothique constitué de lancettes trilobées – il fait 1 m 530 de longueur et 63, 5 cm en largeur – la partie plane du haut fait 36 cm de largeur à laquelle il faut ajouter 47,5 cm pour le couvercle qui se rabat sur les claviers La hauteur du podium au bas des claviers est de 97 cm – plaque « A.Cavaillé Coll fils » – nous trouvons deux claviers de 54 notes, axés en balanciers, actuellement plaqués par des matériaux de synthèse. A l'origine le plaquage étaient en ivoire et ébène - les touches blanches ont une largeur de 24 mm et une longueur de 115 mm ; les touches noires une largeur de 5 mm et une longueur de 70 mm – tout l'intérieur de la console est d'origine. Le pédalier compte 20 notes, marches assez courtes (47 cm pour les naturelles, 10 cm pour les dièses) – Il actionne par l'intermédiaire de contre-touches et d'un abrégé en fer, deux balanciers de tirasses situés sous les claviers. Tirants de registres ronds en bois en fronton au-dessus des claviers pour le Grand-Orgue, en gradins sur les côtés pour le Récit – nom des jeux sur pastilles en porcelaine - écriture noire pour le grand-orgue - écriture noire pour les fonds du récit et rouge pour les jeux de combinaison.

*Disposition des jeux à la console**Grand-orgue – en fronton au-dessus des claviers*

Trompette 8 ; Prestant 4 ; Gambe 8

Montre 8 ; Flûte harmonique 8 ; Bourdon 8

<i>Récit Expressif (côté gauche)</i>	<i>Récit expressif (côté droit)</i>
<u>Bombarde</u> 8 ; Gambe 8 ; Voix Céleste 8 ; <u>Sonnette</u>	Anémomètre ; Bourdon 8 ; Bourdon 16 ; <u>Plein-Jeu</u> 3 rgs
<u>Clairon</u> 4 ; <u>Octavin</u> 2 ; Flûte harmonique 8 ; Hautbois	Vx humaine 8 ; Flûte octav. 4 ; Dulciana 4 ; <u>Trompette</u> 8

Pédales de combinaison (de gauche à droite)

Tirasses	Anches	Appel et Renvoi	Accouplement	Octave grave	Trémolo	Cuillère
Récit - G.O.	Récit	Récit	Trompette	G.O./Récit	Récit	Express.
	Basses Tutti	Dessus	G.O.			
	(C 1 à B 2)					

Nb : Les jeux soulignés sont écrits en rouge

- m) Traction des notes :** Les deux claviers sont axés en balancier – ils actionnent chacun deux trains d'équerres : le premier clavier actionne ainsi une machine pneumatique, placée sur un socle de Magen (sapin) – Par un jeu assez complexe de pilotes, balanciers, vergettes, équerres foulantes, pilotes horizontaux, équerres foulantes, vergettes et abrégés, la machine actionne les soupapes des deux layes du sommier de récit (laye des fonds à l'avant, des anches à l'arrière), liaison par équerres et vergettes horizontales. La machine pneumatique est à soupapes, les tables des soufflets foulent des pilotes vers le haut, mais on peut remarquer une seconde perce : outre le pilote foulé, cette machine pouvait également tirer une vergette. Les rouleaux d'abrégé du récit sont en fer. Le châssis est vissé sur la charpente de ce même clavier : il a été remonté la tête en bas – ce retournement permet de faire passer les notes aiguës au grave et réciproquement. Les bras d'abrégé ont été tor-dus de façon à s'entrecroiser deux par deux : indice du passage du côté C au côté C# 4. L'accouplement des claviers se fait dans l'ordre II/I, en sortie de machine pneumatique, par balan-ciers – l'accouplement d'octaves graves est situé en dernier sur la chaîne mécanique du récit – l'octave grave n'agit que sur le récit lorsque celui-ci est accouplé au grand-orgue – les 42 vergettes actionnées par l'octave grave ne sont pas d'un seul tenant, mais sont raccordées aux équerres par l'intermédiaire de sortes de essés en métal avec mouche et écrou de réglage. Ce même type de rac-cord se retrouve pour prolonger les vergettes du grand-orgue jusqu'à l'abrégé - l'abrégé du grand-orgue avec ses rouleaux en bois sur châssis de chêne et palettes en fer est à sa place d'origine par rapport au sommier. Ceci prouve que l'orgue à Bagnères était bien en deux corps.
- n) Traction des jeux :** Mécanique – les tirants de jeux actionnent des épées en fer – un abrégé sous le pédalier inverse les côtés de tirage de jeux du grand-orgue : ainsi la trompette qui se tire à gau-che arrive à droite à l'intérieur de l'orgue, le bourdon qui se tire à droite débouche à gauche – des équerres renvoient le mouvement à la verticale, à des tirants situés de part et d'autre de la machine – nouvelles équerres – tirants horizontaux et épées qui tirent les registres – au récit, les tirants pas-sent sous la machine et par le biais d'équerres remontent le long de la charpente – d'autres équer-res renvoient le mouvement à l'horizontale à des panneaux de renvoi – les bascules en fer qui ac-tionnent les têtes de registres sont au centre sous le récit et non sur les côtés.
- o) Sommiers :** en chêne à gravures et registres coulissants – tampon de laye avec pitons à la Cavaillé – pas de bourses mais ronds de cuir récents – ressorts à double boucle – soupapes axées en queue – sommier à une seule laye pour le grand-orgue et à double laye pour le récit – il y a des soufflures dans les sommiers.
Le sommier de grand-orgue est à l'avant, derrière la façade et au-dessus de la machine barker.
- p) Soufflerie :** Moteur Laukhuff récent ainsi que boîte à rideau (1400 tours/minute) – ventilateur Ventus qui alimente le grand porte-vent – dans le soubassement deux grands réservoirs à plis su-perposés (un rentrant – un sortant) avec gosier entre les deux réservoirs – deux pompes à pied en-core en place – les réservoirs ont une longueur de 2 m 685 et une largeur de 1 m 415 – la section

du porte vent principal est de 215 mm x 120 mm – l'état des peausserie est mauvais avec de nombreuses fuites – outre les barres de plomb d'origine, les tables de ces réservoirs sont chargées de pierres qui ont eu pour effet de monter la pression de façon irrégulière et peu cohérente – deux porte-vent sont issus de chaque côté, de chaque réservoir (4 porte-vent) – pour le réservoir inférieur (haute pression), deux porte-vent remontent le long de la charpente par côté pour alimenter les dessus des sommiers de récit (laye des fonds), mais ces réservoirs ont été pontés avec le réservoir basse-pression de sorte que les pressions sont actuellement égalisées – le réservoir basse pression alimente les basses des sommiers de récit (laye des fonds) ainsi que le sommier de grand-orgue par l'intermédiaire de deux porte-vent au dessin très tourmenté – la machine Barker est alimentée par le réservoir inférieur.

IV – DOCUMENTATION

- a) **Sources :** un texte dans les archives du conseil de fabrique cité dans l'historique – aucun devis d'origine ni de devis des travaux exécutés dans l'orgue – même le devis Milic-Simon a disparu – nous possédons une photo de l'orgue lorsqu'il était dans l'église des Carmes à Bagnères
- b) **Bibliographie :** Inventaire des orgues en Midi-Pyrénées
- c) **Discographie :** aucune.
- d) **Relevés :** Remise à jour 2000 - Philippe Bachet.

V – RENSEIGNEMENTS DIVERS

(Textes communiqués par M. Hautefeuille)

a) Texte 1

Cabinet du sous-préfet – Carmes – République française
Bagnères – Droit de propriété des congregations

Du 4 Août 1854, acte au rapport de Mr. Couget, notaire à Bagnères : le Sieur Arnaud Groses Graciette aîné vend la parcelle de terre sur laquelle ont été construit le couvent et l'église des Carmes, ainsi que le jardin, à

1° - Raymond Léopold de Fabry, prêtre domicilié à Montpellier

2° - Jean-Baptiste Ormières, ancien professeur au collège de Carcassonne demeurant à Agen ;

Le prix de la vente est de 8 000 F – Les constructions sont élevées peu après

Du 15 février 1862, acte au rapport de Mr. Couget, le Sr. Fabry vend sa part à

1° Jean-Marie Astarlsa, prêtre à Caracassonne et

2° à Joseph Morel, prêtre à Bagdad moyennant la somme de 40 000 F

L'établissement appartient donc aujourd'hui

1° au Sr. Ormières, carme à Bagnères, pour moitié

2° au Sr. Astarloa, carme à Caracassonne pour un quart

3° au Sr. Morel, carme à Bagdad pour un quart.

Il résulte de renseignements que je crois exacts mais dont je ne puis pas garantir l'authenticité absolue, que l'un des co-propriétaires pour le quart serait décédé ; il y aura lieu d'éclaircir ce fait, en serait-ce que dans l'intérêt du fisc. Les deux autres co-propriétaires, sont 1° le Prieur des la maison de Bagnères (Ormières) , 2° un carme du même établissement.

Carmélites – Antérieurement à 1834, les immeubles composant le couvent des carmélites étaient la propriété de Mélanie Caubet, supérieure de cette maison, décédée à Bagnères le 28 mai 1863 ; elle avait légué lesdits lieu par testament olographe et par égales parts à :

1° Marguerite Tourniard, carmélite

2° Henriette Wilmann, id

3° Louise Ricoleur, id

Marguerite Tourniard est décédée le 24 février 1876 et par testament olographe elle a légué la part lui appartenant à Sarah Caubet, carmélite, les propriétaires actuelles des immeubles sont donc :

- 1° Sarah Caubet, carmélite
- 2° Henriette Wilmann, id
- 3° Louise Ricoleur, ie.

b) Texte 2

12 juillet 1880

...l'intervention épiscopale n'eut raison de ce subordonné inamovible que par un dilemme auquel la grande majorité de la population de Bagnères avait souscrit d'avance : ou l'installation des Carmes à Bagnères, ou la création d'une nouvelle paroisse dans cette ville.

C'est alors que les sieurs de Fabry et Ormières, carmes déchaussés à Carcassonne, acquirent moyennant 8 000 f la parcelle de terrain qui comprend aujourd'hui l'enclos et le sol des bâtiments de la communauté (4 août 1854).

Où ces religieux puisèrent-ils les ressources considérables qu'ont nécessitées les constructions grandioses du couvent et de la chapelle ? C'est là le secret de toutes les communautés qui, sous prétexte de pauvreté, recueillent les aumônes des fidèles, subviennent à des frais d'entretien énormes, entassent des superflus considérables, et abritent tous des monuments somptueux qui flattent la vanité des donateurs, une apparente pauvreté qui sollicite sans cesse la générosité publique.

En 1862, le Sieur de Fabri, gravement malade céda sa part de propriété à deux autres religieux, les sieurs Astarloa (Espagnol) et Morel, qui habitaient, le premier à Carcassonne et le second, Bagdad.

Rien ne fut négligé pour assurer la prospérité de cet établissement, laquelle s'affirma d'ailleurs dès le premier jour : les carmes de Bagnères ouvrirent leur chapelle à des prédicateurs en renom ; c'est parmi eux que M.Loyson a débuté sous le nom de Père Hyacinthe.

Eugène Delacroix peignit un panneau du chœur de la chapelle : Elie enlevé sur un char de feu ; un tableau de ce même maître sur le panneau correspondant, est à peine ébauché.

Le Père Hermann y vient tenir l'orgue pendant plusieurs saisons thermales.

L'ordre a toujours compté parmi ses membres des chanteurs distingués : le Père Noël a laissé un grand nombre de souvenirs à Bagnères, et les amateurs de belle musique vocale vont encore entendre à la chapelle des Carmes la voix remarquable, quoique un peu affaiblie du Père Marie-Ange.

Invité par vous, Monsieur le Préfet...(il manque la suite du texte)

c) Texte 3

Chronique des expulsions du Carmel – Troisième article (mars 1881) – Ce document se réfère à un article du 20-10-1880 de l'Echo des Vallées, journal des Hautes-Pyrénées, qui situe les faits le 16-10-1880

« - Si M. le Prieur nous ordonne de sortir, disent quelques personnes, nous obéirons – Nous l'ordonnez-vous ?

- Non, réponde le P.Jules
- Alors nous restons.
- Prenez les noms, dit M.Fayet
- Oui, c'est cela : d'abord le mien, dit M. le sénateur Cazalas.
- Prenez les noms ! s'écrit-t-on de toutes parts.

Le commissaire central ne prit aucun nom, mais il eut la prétention de donner une leçon de tenue aux personnes présentes. « Messieurs, dit-il, vous manquez de charité et vous outragez le saint lieu. » - « Vraiment ! répliqua-t-on, alors pourquoi gardez-vous le chapeau sur la tête ? » M.Fayet se découvrit.

Sans doute, au nom de la charité, la force fut requise pour faire sortir de la chapelle les amis du Père. De la sacristie, ils furent expulsés dans le cloître. Le commissaire n'osa pas aller plus loin. Cependant le calme se fait. Le commissaire central avec ses agents appose les derniers scellés. Ici se place un incident assez piquant. Tout le monde sait à Bagnères que le clavier de l'orgue des PP.Carmes se trouve dans le chœur, derrière le maître-autel, et que seuls les tuyaux sont fixés au murs de l'abside. Le commissaire l'ignorait. Il s'adressa à M. Delgay, organiste.

- La porte de l'orgue, s'il vous plaît ; il faut y apposer les scellés.
- C'est fait, répond M.Delgay, vous avez fermé la porte du chœur.

- Fort bien, mais l'orgue là-haut...il y a bien une porte pour y arriver ?
- Ah ! vous croyez ? réplique M.Delgay, eh bien, tâchez de la trouver.
On la cherche encore.

d) Texte 4

(communiqué par l'association Joseph Montès)

Conseil de fabrique de Castelnau d'Estretfonds

« L'an mil huit cent quatre vingt cinq et le cinq janvier, les membres du conseil de fabrique de l'église de Castelnau se sont réunis en séance ordinaire au presbytère après convocation préalables sous la présidence de Mr. Saulenc.

Etaient présents, Mr. Dordan, curé, Mr. Caranave, maire, MrMr Cathale, Suau et Mallet

Monsieur le Président après avoir ouvert la séance donne lecture de la disposition suivante extraite du testament de Madame Marguerite Raynaud, veuve Montès.

'Je donne et lègue à la fabrique de l'église de Castelnau d'Estretfonds, une rente annuelle et viagère de deux cents francs, qui sera payable par semestre, terme échu, à partir du jour de mon décès, et qui sera employé par les soins de M. le curé, soit à favoriser les vocations religieuses ou à contribuer aux chants et harmonies religieux. Ce legs est fait en mémoire de mon fils Joseph Montès décédé à l'âge de 7 ans. A la sûreté et garantie de cette rente, j'affecte spécialement la pièce de terre que je possède à Castelnau, quartier de Séguéla, de contenance environ deux arpents.'

Monsieur le président, communique en outre une lettre adressée le 17 novembre dernier à M.le Préfet de la Haute-Garonne par la dame Jeanne Duviau, épouse Maury nièce de la testatrice et sa légataire universelle, s'opposant à l'exécution du legs fait à la fabrique de Castelnau. Il invite le conseil à délibérer, tant sur l'acceptation de la libéralités que sur les motifs d'opposition invoqués par la dame Maury.

Après mure délibération le conseil décide qu'il y a lieu d'accepter purement et simplement le legs fait à la fabrique. Aux motifs d'opposition alléguées par la dame Maury il est aisé de répondre :

1° que la testatrice ne laissant point d'héritiers réservataires et ayant toujours vécu dans les habitudes de la piété la plus solide et la plus éclairée (elle avait été sœur de charité pendant 18 ans environ) elle a toujours manifesté l'intention de faire après sa mort, les bonnes œuvres qu'elle n'avait pu, pour raisons particulières, se procurer la satisfaction de faire pendant sa vie.

2° que la testatrice a pu d'autant mieux faire le modeste legs de 200 francs de revenus à la fabrique de Castelnau qu'elle instituait l'opposante sa nièce légataire générale et universelles, et qu'elle la savait dans une positions de fortune déjà très considérable, environ cinq cent mille francs, si bien qu'elle n'a pu éprouver la moindre difficulté pour payer toutes les dettes de la testatrice s'élevant environ à

18 000 francs.

3° que la fortune laissée par la testatrice s'élève non à 60 000 francs comme on le dit mais à...comme le prouvera l'extrait du plan cadastral et de la matrice cadastrale à placer sous les yeux de l'autorité supérieure.

4° qu'il est complètement faux que la testatrice ait jamais contribué de ses deniers personnels soit à l'embellissement de l'église, soit à d'autres œuvres paroissiales. Présidente d'une association religieuse, elle se bornait à employer les ressources qui étaient mises à sa disposition par les sociétaires. Sur ce point le conseil de fabrique met la dame Maury au défi de prouver son assertion par des témoignages irrécusables.

La seule œuvre faite par la testatrice en faveur de l'église de Castelnau quelques mois avant sa mort a consisté dans l'achat d'un orgue, non aux Jésuites mais aux Carmes de Bigorre, au prix non de 18 000 francs mais de 15 000 seulement dont 12 000 ont été empruntés par hypothèque et 3 000 francs par lettres de change. Au paiement de cette dette elle avait déjà affecté durant sa vie un enclos qu'un particulier avait proposé de lui acheter au prix de 12 000 francs.

5° qu'en laissant une rente de 200 francs à la fabrique, la testatrice n'a eu pour unique but que de ne pas trop augmenter les charges déjà si lourdes de cet établissement, puisque la charge du jeu et de l'entretien de l'orgue s'élèveront à la dépense annuelle de 650 francs, or elle ne laisse que 200 francs.

6° que le père et une sœur de la défunte sont déjà renoncé aux legs qui leur étaient faits.

Quant à la suggestion dont il est parlé dans la lettre de M.Maury il est encore aisé de répondre que M.Maury son époux ne saurait contester qu'il a eu parfaite connaissance des intentions bien explicitement formulées de la testatrice, en ce qui concerne l'achat de l'orgue, longtemps avant sa mort : qu'il n'ignore pas non plus que sa tante agissait de son plein gré et dans l'unique intention de faire une bonne œuvre en mémoire de son mari et de son fils.

Pour tous ces motifs, le conseil estime qu'il y a lieu 1° d'accepter purement et simplement le lefs fait à la fabrique par la dame Montès et 2° les motifs d'opposition formulés par la dame Maury étant complètement erronés, de supplier l'autorité supérieur d'autoriser cette acceptation dans les plus brefs délais possible

Fait à Castelnau, le jour et an que dessus

Suivent les signatures.

e) Disposition des tuyaux sur le sommier

Grand Orgue :

FH C 1	FH A#	FH C 2	Montre 8 – 32 tuyaux sur sommier	FH C#2	FH B 1	FH C#1
FH D 1	Bd C 1	FH D 2	Gambe 8 – 38 tuyaux sur sommier	FH D#2	Bd C#1	FH D#1
FH E 1	Bd D 1	Bd A#1	Flûte harmonique 8 – 36 tuyaux sur sommier	Bd B 1	Bd D#1	FH F 1
FH F#1	Bd E 1	Bd C 2	Prestant 4 – 54 tuyaux sur sommier	Bd C 2	Bd F 1	FH G 1
FH G#1	Bd F#1	Bd D 2	Bourdon 8 – 36 tuyaux en métal sur sommier	Bd D#2	Bd G 1	FH A 1
////////	Bd G#1	Bd E 2	Trompette 8 – 54 tuyaux sur sommier	Bd F 2	Bd A 1	////////

Tuyaux en bois sur côté

Tuyaux en bois sur côté

FH = flûte harmonique – Bd = Bourdon

Récit Expressif :

Q B 2	Bd E 1	Voix humaine	54 tuyaux sur sommier	Bd F 1	Q C 3
Q A 2	Bd D#1	Basson-Hautbois	54 tuyaux sur sommier	Bd D 1	Q A# 2
Q G 2	Bd C#1	Bourdon 8	36 tuyaux sur sommier	Bd C 1	Q G# 2
Q F 2	G F 1	Gambe 8	42 tuyaux sur sommier	G E 1	Q F# 2
Q D# 2	G D# 1	Flûte octaviante 4	54 tuyaux sur sommier	G D 1	Q D 2
Q C# 2	G C# 1	Flûte harmonique 8	38 tuyaux sur sommier	G C 1	Q C 2
Q B 1	FH D#2	Quintaton 16	30 tuyaux sur sommier	FH D 2	Q A# 1
Q A 1	FH F 1	Salicional 8	36 tuyaux sur sommier	FH E 1	Q G# 1
Q G 1	FH G 1	Dulciana 4	54 tuyaux sur sommier	FH F#1	Q F# 1
Q F 1	FH A 1	Octavin 2	54 tuyaux sur sommier	FH G#1	Q E 1
Q D# 1	FH B 1	Plein Jeu III rgs	162 tuyaux sur sommier	FH A#1	Q D 1
Q C# 1	FH C#1	Bombarde 16	54 tuyaux sur sommier	FH C 1	Q C 1
////////	FH D#1	Trompette 8	54 tuyaux sur sommier	FH D 1	////////
////////	////////	Clairon 4	54 tuyaux sur sommier	////////	////////

Tuyaux postés sur les côtés

(Les tuyaux non indiqués sont postés sur les sommiers)

Tuyaux postés sur les côtés

Q = Quintaton – FH = flûte harmonique – Bd = Bourdon

Les volets expressifs sont à l'avant du sommier de récit – La laye des anches commence à partir du Salicional 8 jusqu'au Clairon 4.